FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit **Bronchicine® CAe**

Autres moyens d'identification

Synonymes Vanguard® B Injectable * Bronchicine CAe * Bordetella Bronchiseptica bacterin Cellular Antigen

Extract

Vaccin vétérinaire Usage recommandé

Restrictions d'utilisation Non destiné à l'usage humain

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la compagnie

(É-U)

Zoetis Inc.

Parsippany, New Jersey 07054 (États-Unis)

Rocky Mountain Poison &

Drug Safety

1-866-531-8896

10 Sylvan Way

Département de soutien aux produits / soutien

technique

1-888-963-8471

Numéro de téléphone

d'urgence

CHEMTREC (24 heures): 1-800-424-9300

CHEMTREC international (24h/24): +1-703-527-3887

Nom de la compagnie (CA) Zoetis Canada Inc.

> 16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7

soutienauxproduits@zoetis.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Adresse courriel

CHEMTREC international (24h/24): +1-703-527-3887

Département de soutien

aux produits

1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au

https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé. Non classé. Dangers pour la santé Non classé. **Dangers environnementaux**

Éléments d'étiquetage

Aucune. Symbole de danger Mention d'avertissement Aucune.

Mention de danger Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Se laver les mains après utilisation.

Conserver à l'écart de matières incompatibles. Stockage

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Renseignements Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Dans le cas d'une injection

accidentelle, une réaction allergique peut survenir. supplémentaires

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : Bronchicine® CAe SDS CANADA

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Bordetella bronchiseptica		68583-00-6	*
Merthiolate (as mercury)		54-64-8	##

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

Autres composant sous les niveaux à déclarer

* Ingrédients non dangereux

Traces

La composition exacte en pourcentage de ce mélange n'a pas été communiquée au titre de secret

commercial.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau En cas de contact cutané, laver immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et de

savon. En cas d'auto-injection ou de pigûre d'aiguille accidentelle, laver le site de la blessure sous

de l'eau courante propre. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter Contact avec les yeux

un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées.

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir Ingestion

seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une

personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et

enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la mugueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique subviennent en

cas d'exposition aggravée chez des patients sensibles.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

Informations générales Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est

averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte

contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis.

Nom de la matière : Bronchicine® CAe SDS CANADA

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter les injections accidentelles. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. @ 2 - 7°C (36 - 45°F). Ne pas congeler. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Alberta (Co	ode de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants	Туре	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3
Canada. LEMT pour la Colombie chimiques, Réglementation sur l		'exposition en milieu de travail pour les substances 16/97, ainsi modifiée
Composants	Туре	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	Plafond	0.1 mg/m3
	STEL	0.03 mg/m3
Canada. LEMT de Manitoba (Règ	lement 217/2006. Loi sur la séc	urité et l'hygiène du travail)
Composants	Туре	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3
Canada. VLEP du Nouveau-Brun de 1991 et 1997 (Règlement du N		LS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACC
Composants	Type	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C	ontrôle de l'exposition à des ag	gents biologiques et chimiques)
Composants	Туре	Valeur
Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3
Canada. LEMT du Québec, (Mini	stère du Travail. Règlement sui	la santé et la sécurité du travail)
Composants	Туре	Valeur
		0.03 mg/m3

Version n°: 02 Date de révision: 22-Février-2023 Date d'émission : 17-Avril-2017

Non disponible.

Analyse des risques par niveaux de contrôle

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants imperméables s'il y a risque de contact avec la peau.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de

laboratoire.

Sans objet.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Solution liquide

État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Non disponible. Couleur Non disponible. Odeur Seuil olfactif Non disponible.

> 6 - < 8 Hq

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition >100 °C (>212 °F)

Point d'éclair Ininflammable Non disponible. Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

100 % Solubilité (eau)

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Nom de la matière : Bronchicine® CAe SDS CANADA **Autres informations**

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité > 0.8 - < 1.2

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Rayonnement solaire. Stocker à des températures

entre 2 °C et 7 °C (36 et 46°F). Toute exposition prolongée à des températures élevées peut

affecter la puissance. Ne pas congeler.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Cette matière peut être dénaturée ou désactivée par une gamme de

solvants organiques, de sels ou de métaux lourds.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter

un danger par inhalation.

Contact avec la peau Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Merthiolate (as mercury)

Espèces: Lapin

Gravité: Suave

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une

voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir. Les signes et symptômes peuvent inclure éruption cutanée, prurit, rougeur et enflure. Les réactions respiratoires peuvent prendre la forme de : rhinite, éternuements, grattements de gorge, oedème de la muqueuse buccale ou du larynx, toux, manque de souffle, respiration sifflante et douleurs thoraciques; Des réactions de type asthmatique subviennent en cas

d'exposition aggravée chez des patients sensibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou

commerciale habituelle par du personnel qualifié.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)

<u>Aiguë</u>

Orale

DL50 Rat 75 mg/kg

Sous-cutané

DL50 Rat 98 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Contact avec les yeux

Merthiolate (as mercury)

Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis. Dans le cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir.

Nom de la matière : Bronchicine® CAe

Version n°: 02 Date de révision: 22-Février-2023 Date d'émission : 17-Avril-2017

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Dans le

cas d'une injection accidentelle, une réaction allergique peut survenir.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1

%, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou

l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Autres informations

Des réactions allergiques sont possibles. Les antigènes inclus dans ce produit sont non infectieux. Ils ont tous été préparés à partir de préparations de microorganismes morts ou inactivés.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Persistance et dégradation Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible pour ce produit. Aucune donnée disponible pour ce produit. Aucune donnée disponible pour ce produit.

Mobilité dans le sol Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge. Ce produit contient des traces de mercure et la dispersion dans l'environnement doit donc être évitée.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et Non déterminé(e).

le recueil IBC

Nom de la matière : Bronchicine® CAe

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)

Substance sujette à une notification ou à un consentement.

En stock (Oui/Non)*

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Pesticide Merthiolate (as mercury) (CAS 54-64-8)

Nom de l'inventaire

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

17-Avril-2017 Date de publication Date de la révision 22-Février-2023

Version n° 02

Nom de la matière : Bronchicine® CAe SDS CANADA 7/8

Avis de non-responsabilité

Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.

Nom de la matière : Bronchicine® CAe